

CQPM 251 | Animateur d'équipe autonome de production

CQPM

N° MQ 2006 07 74 0251 R

RNCP 36311

LIEU DE FORMATION | DATE

Istres | Pôle Formation UIMM SUD - AFPI Provence
Dates | Nous consulter

Mise à jour janvier 2024

MÉTIER

L'animateur d'équipe autonome de production anime un groupe d'opérateurs, en mettant en œuvre des connaissances et des savoir-faire techniques dans le domaine de la production. Il exerce ses activités à titre principal ou accessoire, dans de nombreux secteurs d'activité industriels ou connexes et ceci quelle que soit la taille des entreprises.

OBJECTIFS DE LA FORMATION

À l'issue de la formation, les stagiaires seront capables de :

Animer techniquement une équipe de production

- Ordonnancer et optimiser l'activité du secteur dans son périmètre de responsabilité, en adéquation avec les objectifs de production
- Affecter ou réaffecter les ressources humaines de son secteur en fonction des nécessités de la production
- Communiquer à sa hiérarchie tout élément nécessaire à la gestion du secteur
- Relayer auprès du personnel de son secteur toutes informations nécessaires à son bon fonctionnement
- Faire appel, dans les conditions fixées par le responsable de l'unité ou de l'atelier, aux services supports nécessaires au bon fonctionnement de son secteur

Assurer le bon fonctionnement des postes de fabrication

- S'assurer de la conformité des moyens de mesure et de leur étalonnage
- Veiller à l'application des procédures, notamment Qualité Sécurité Environnement, pour son secteur
- Évaluer le bon fonctionnement de l'ensemble des postes de son secteur
- Assurer la remontée d'informations et le suivi des données de la gestion de production

Contribuer à un projet d'amélioration

- Identifier les dysfonctionnements de son secteur et proposer des solutions d'amélioration
- Conduire les actions correctives qui lui sont confiées dans le cadre de plans d'actions

DURÉE ET ORGANISATION

Formation en CPF, en contrat de professionnalisation, ou dispositif pro A.

- **Durée** : 12 mois | 455 heures de formation par an. 1 semaine en centre et 3 semaines en entreprise.

Une partie de la formation peut être réalisée en distanciel. Durée et alternance indicatives et ajustables en fonction des besoins de l'entreprise et des prérequis de l'apprenant.

- **Nombre de stagiaire** : de 6 à 12 stagiaires

CONTACT

Imane Garba

04 42 11 37 94

garba@cfaiprovence.com

ADMISSION

Public

- Être âgé de 18 minimum
- Être de nationalité française, ressortissant de l'UE ou étranger en situation régulière de séjour et de travail.

Pré-requis d'entrée en formation

Le parcours de formation est validé après un positionnement du candidat :

- Expérience idéalement en management d'atelier

Qualités requises : Polyvalence - Capacité à intégrer une équipe - Capacité d'adaptation à l'imprévu - Communication

Modalités et délais d'accès

Modalités Dossier d'inscription, entretien individuel de positionnement, signature d'un contrat avec une entreprise.

Délais d'accès Fonction de la date de contrat, date de la convention de formation, CPF validé.

Parcours adaptés Adaptation possible du parcours selon les prérequis

Handicap Formation ouverte aux personnes en situation de handicap (Etude de l'intégration avec le référent handicap du centre)

PROGRAMME

- Être efficace dans son parcours
- Diagnostic et analyse de l'existant
- Diagnostic de pannes
- Excellence opérationnelle
- Communiquer avec son équipe, sa hiérarchie ou tout interlocuteur interne
- Animer une réunion
- Connaître et faire respecter les règles définies dans un travail en équipe
- Gérer une situation de tension interpersonnelle
- Identifier les principes d'affectation d'un poste de travail
- Maîtriser le pack office
- Validation de projet et rédaction du dossier technique
- Suivis individualisés
- Entraînement à l'oral pour la certification

COÛT

Formation gratuite et rémunérée pour le candidat (spécificité fonction du type de contrat)

270 € par pers / jour

Prix variable en fonction du nombre de personnes dans le groupe et des résultats des évaluations pré-formatives ou entretien de positionnement personnalisé.

UIMM

PÔLE FORMATION
SUD

LA FABRIQUE
DE L'AVENIR

Page 2/4



VALIDATION

CQPM Animateur d'équipe autonome de production MQ 2006 07 74 0251 R

Possibilité de validation des blocs de compétences du CQPM (Certification de Qualification Paritaire de la Métallurgie reconnu au niveau national par les entreprises de la branche de la Métallurgie) :

- **Bloc de compétences** L'animation technique d'une équipe de production
- **Bloc de compétences** L'assurance du bon fonctionnement des postes de fabrication
- **Bloc de compétences** La contribution à un projet d'amélioration

La validation totale (3 blocs) ou partielle des blocs de compétences.

Attestation des acquis de la formation.

Dernière session : 2021 Taux de réussite : 100% (taux de présentation à l'examen 71%)

MODALITÉS ET MOYENS PÉDAGOGIQUES

Méthodes pédagogiques Formation en présentiel et/ou distanciel avec alternance d'apports théoriques et de mises en situations pratiques pour ancrer les apprentissages.

Moyens pédagogiques Salles de formation équipées et plateaux techniques adaptés et aménagés d'équipements spécifiques.

Équipe pédagogique Formateurs experts titulaires au minimum d'un BAC+2/+4 et/ou d'une expérience professionnelle d'au moins 5 ans dans le domaine, professionnels du métier, responsable de formation, direction de centre, conseiller en formation, référent handicap, équipe administrative.

MODALITÉS D'ÉVALUATION ET D'EXAMEN

Les candidats sont présentés aux épreuves de la Certification CQPM chargé de maintenance industrielle (CQPM) : n° MQ 2006 07 74 0251 R délivrée par UNION INDUSTRIES METALLURGIQUES MINIERES (Commission paritaire nationale de l'emploi de la métallurgie) , date d'enregistrement de la certification : 25/03/2022

Tout au long de la formation les stagiaires seront évalués selon les modalités suivantes :

- Mises en situation sur des cas réels ou exposés par les participants
- Autodiagnostic et outils de positionnement managérial
- Jeux de rôles, exercices, études de cas...
- Apports du formateur, partage d'expériences
- Retour d'expériences

Les compétences du référentiel de qualification doivent être validées devant un jury :

- Rédaction d'un mémoire et soutenance orale finale
- L'entreprise (tuteur, responsable hiérarchique ou fonctionnel...) donne un avis en regard des capacités professionnelles du référentiel de certification sur les éléments mis en œuvre par le candidat lors de la réalisation de projets ou activités professionnels.

CONTACT

Imane Garba

04 42 11 37 94

garba@cfaiprovence.com

POURSUITE D'ÉTUDES & DÉBOUCHÉS

Poursuite possible en BAC pro Gestion administration et autre CQPM

Exemples de métiers

- Chef de ligne
- Chef d'équipe de production
- Coordinateur d'équipe de production
- Animateur d'unité autonome ou d'îlot de fabrication
- Animateur de ligne de fabrication et/ ou de conditionnement
- Animateur de groupe de fabrication et/ ou de conditionnement
- Chef de chaîne

Taux d'insertion global à 6 mois : 100% **Taux d'insertion métier à 6 mois : 100%** **Taux d'insertion métier à 2 ans : 94%**

UIMM

PÔLE FORMATION
SUD

LA FABRIQUE
DE L'AVENIR

Page 4/4